



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2948
31 janvier 2025
1,50 € • DOM: 2€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE OUVRIÈRE

**Le journal
d'Arlette Laguiller**

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Moyen-Orient **Nettoyage ethnique** **à coups de bombes**



DAWOUD/ABU ALKASS

Bayrou

**Au milieu... de
l'extrême droite**

Page 3

Auschwitz

**Criminels d'hier
et d'aujourd'hui**

Pages 11 et 16

Michelin

**Milliardaire
et licencié**

Pages 6 et 14

Leur société

- Bayrou: au milieu... de l'extrême droite 3
- Sans-papiers: régularisation pour tous! 3
- Narcotrafic: la vaine agitation de Retailleau 4
- Assemblée nationale: le PS, un parti « responsable » 4
- Logements: davantage de bureaux vides et de sans-abri 4
- Culture: le budget en trompe-l'œil de Dati 5
- Musée du Louvre: l'arbre et la forêt 5
- Agriculture: encore un peu de dérégulation 5
- Martinique: Rodrigue Petitot libéré 5
- Chômage: le patronat provoque la hausse 6
- Attaques en rafale 6
- Sénat: les exigences de Michelin 6
- Eaux minérales: l'État complice du scandale 7
- « Devoir conjugal »: le droit de propriété... sur les femmes 7
- Ascenseurs: hors service... 7
- La Réunion: le racisme et la xénophobie, poisons pour les travailleurs 11
- Navires abandonnés: des ports pas si francs 11
- Intelligence artificielle: vraie folie spéculative 11
- Morts dans la Manche: sinistre record 12
- Paris: lycéens expulsés de leur logement 12
- Crise du logement: pour qui? 12
- Cnav: la colère s'exprime 12

Dans le monde

- Gaza: survivre dans un champ de ruines 8
- Cisjordanie: la guerre s'ajoute à la guerre 8
- Liban: l'armée israélienne tue encore 8
- États-Unis: le président a décrété 9
- Colombie: le gros bâton à l'œuvre 9
- Auschwitz: les criminels d'hier et ceux d'aujourd'hui 16
- RDC: bandes armées et profits 16

Il y a 80 ans

- Janvier 1945, Auschwitz: ils savaient 10

Dans les entreprises

- Bus FSO - Cergy, Conflans, Achères 13
- Arkema - Jarrie 13
- Hôpital de Saint-Brieuc 13
- Hôpital Mermoz - Lyon 13
- Michelin - Cholet, Vannes 14
- Thales - Mérignac, Vélizy 15

Agenda

- Cercle Léon Trotsky 3
- Fêtes régionales 3

Les dirigeants impérialistes ont leurs plans, les révoltés doivent avoir les leurs!

Trump a proposé de déplacer les habitants de Gaza vers la Jordanie et l'Égypte pour, dit-il, « faire le ménage ». C'est depuis toujours le rêve sioniste formulé par l'extrême droite israélienne: se débarrasser du problème palestinien en se débarrassant des Palestiniens!

Une proposition similaire avait été formulée, au lendemain du 7 octobre, par les deux ministres d'extrême droite du gouvernement israélien. Ils voulaient « encourager l'émigration » des Gazaouis. L'encouragement a consisté à les bombarder et à les affamer pendant 15 mois, à tuer plus de 45 000 d'entre eux, à transformer la bande de Gaza en champ de ruines.

D'après le journal *Libération*, plusieurs ministres israéliens auraient même envisagé, en janvier 2024, la déportation des Gazaouis vers le Congo. Et très récemment, l'administration Trump aurait travaillé sur « une relocalisation temporaire », le temps de la reconstruction de Gaza... en Indonésie!

En promoteur immobilier sans scrupules, Trump imagine peut-être pouvoir transformer la bande de Gaza en Miami Beach. C'est un mépris sans bornes pour les Palestiniens qui se battent depuis plus de 75 ans pour conserver le droit élémentaire de vivre là où ils sont nés et qui endurent des souffrances infinies pour rester sur leurs terres.

Cette politique de nettoyage ethnique n'est pas nouvelle de la part des grandes puissances. Avec les Indiens d'Amérique, les États-Unis ont une longue expérience dans les déplacements forcés et l'extermination de populations. Les puissances européennes ont eu les mêmes pratiques, avec les Africains réduits en esclavage et déportés en Amérique et avec d'innombrables peuples colonisés.

Le sionisme s'est inscrit dans cette logique coloniale. Car la guerre menée par Israël n'a pas démarré avec le massacre perpétré par le Hamas le 7 octobre. Et ce n'est pas une guerre contre le terrorisme. Car, si ce mot a un sens, il faut reconnaître que l'État israélien en use à une tout autre échelle que les kamikazes palestiniens.

Cette guerre a commencé il y a plus de 75 ans et c'est une guerre contre tous les Palestiniens. Une guerre pour les chasser toujours plus loin. Elle a forcé des centaines de milliers d'entre eux à prendre le chemin de l'exil, en 1948 et en 1967, les transformant en réfugiés dans des camps établis

dans les pays voisins ou dans leur propre pays, à Gaza et en Cisjordanie.

Aujourd'hui, les dirigeants israéliens discutent de l'annexion totale ou partielle de la Cisjordanie. L'armée israélienne y est déjà à l'œuvre et, depuis le cessez-le-feu à Gaza, elle y a multiplié les interventions. Les combats ont notamment fait rage autour de Jénine, zone théoriquement sous le contrôle de l'Autorité palestinienne. Sous prétexte de combattre les groupes armés, l'armée israélienne y a tué onze Palestiniens. Elle bombarde et détruit maisons et routes au bulldozer. Elle multiplie les points de contrôle et les arrestations.

Quant aux colons israéliens, ils se comportent en territoire conquis. Ils ont commis une série de crimes, faisant fuir des habitants et étendant l'emprise de leurs colonies. Tout cela avec la complicité de l'armée et la bénédiction de Trump qui vient symboliquement de lever les sanctions prises par l'administration Biden à l'encontre des colons accusés de violences contre des civils palestiniens.

Les sionistes les plus ultras ont donc carte blanche. Ils peuvent compter sur l'appui de Trump, mais aussi sur le silence complice de la France et des pays de l'Union européenne, qui se contentent de communiqués de protestation, tout en soutenant, de fait, la politique de colonisation d'Israël.

Malgré le cessez-le-feu à Gaza, les Palestiniens ne sont donc pas au bout de leurs souffrances. Quant aux Israéliens, ce n'est pas en se faisant

les oppresseurs et bourreaux des Palestiniens qu'ils trouveront la sécurité et la paix. La paix des cimetières que veut imposer Netanyahu n'en est pas une. Il prétendait annihiler le Hamas. Par sa politique, il en a été un des meilleurs agents recruteurs.

Tant qu'il y aura de l'injustice, il y aura des révoltés et des révoltes. C'est vrai en Palestine, comme partout ailleurs. Mais même si les Palestiniens résistent de toutes leurs forces et se battent avec l'énergie du désespoir, ils ne mettront pas fin à l'oppression et à la domination de l'impérialisme tout seuls. C'est aussi à nous, qui sommes au cœur des citadelles impérialistes, de mener le combat pour le renverser. Et il faut commencer, bien sûr, par refuser de s'aligner derrière nos dirigeants, complices de la barbarie.

Nathalie Arthaud



Retour dans le nord de Gaza.

MAHMOUD AL-BASOS/REUTERS

Bayrou : au milieu... de l'extrême droite

À l'approche du vote du budget, prévu lundi 3 février, Bayrou donne des gages à tous les partis, de tous bords, pour éviter que son gouvernement soit censuré. Et ça a fonctionné une fois, puisque les députés du PS n'ont pas voulu voter une première motion de censure le 16 janvier. Mais rien ne dit qu'il en sera de même dans l'avenir.

Ce prétendu équilibrisme donne en réalité de plus en plus de poids à l'extrême droite. D'un côté, le Premier ministre a fait semblant de céder quelque chose « sur sa gauche » avec le conclave sur la réforme des retraites et le retrait des 4 000 suppressions de poste annoncées dans l'Éducation nationale. Mais le fait que cela a suffi comme garanties aux députés du PS montre à quel point ces derniers sont complices de la manœuvre de Bayrou pour endormir leurs propres électeurs.

Le conclave, en absence de mobilisation massive, n'apportera rien de bon aux travailleurs. Le patronat est

à l'offensive et, geste symbolique, avant même que la comédie du dialogue social ne commence, le quotidien *Les Échos* avait réclamé à sa Une « La retraite à 65 ans ! » Quant aux suppressions de postes dans l'éducation, le gouvernement a peut-être reculé, mais il serait naïf de croire que ce n'est pas pour mieux sauter. Rien ne dit qu'elles ne seront pas de nouveau programmées et vite.

Côté extrême droite, le gouvernement flatte de plus en plus les préjugés racistes et sécuritaires. Lors d'une longue émission sur LCI lundi 27 janvier, Bayrou a expliqué que « les apports

des étrangers étaient positifs (...) à condition qu'ils ne dépassent pas une proportion », continuant sur le fait qu'en France, il y aurait « une submersion ». Le même jour sur d'autres chaînes, Darmanin, ministre de la Justice, a annoncé le durcissement de sa politique pénale contre les mineurs, et Retailleau, ministre de l'Intérieur, a éreuté toute sa haine contre les immigrés et évoqué tous les projets qu'il rêve d'appliquer si on lui laisse les mains libres.

Et puis, alors que les derniers chiffres du chômage venaient d'être publiés, révélant une brutale aggravation de la situation, Bayrou a tenu à rappeler que « toujours frapper l'entreprise et ce qu'on appelle les grandes entreprises, c'est se tromper de cible ».

Tout cela profite au Rassemblement national à qui Bayrou prépare le terrain,

en reprenant ses arguments et sa propagande. L'extrême droite peut apparaître comme celle qui peut imposer la politique réactionnaire dont ses concurrents se sont vantés, mais qu'ils n'ont pas vraiment osé appliquer. Quoi que feront Darmanin et Retailleau, le RN pourra toujours prétendre que ce n'est pas assez et capitaliser ainsi le ressentiment de nombre de ceux qui se sentent victimes de la crise mais préfèrent se tourner vers des politiciens qui désignent les immigrés comme boucs émissaires.

Le seul obstacle à leur opposer peut venir de la classe ouvrière si elle



STEPHANE GEURROI

reprend confiance dans sa force collective en luttant pour sa survie contre les attaques du grand patronat.

Pas plus que ses prédécesseurs, Bayrou n'est un barrage contre la progression de l'extrême droite.

Pierre Royan

Sans-papiers : régularisation pour tous !



MATHIEU PATTIER

Les collectifs de sans-papiers de la région parisienne appellent à une manifestation vendredi 31 janvier à 15 heures de Montparnasse au ministère du Travail.

Ces collectifs dénoncent les campagnes continuelles menées contre les travailleurs immigrés, faites pour diviser les travailleurs en désignant des boucs émissaires. Ils demandent la régularisation des sans-papiers.

Un an après la loi Darmanin, qui n'a fait qu'aggraver leur situation en augmentant les OQTF et en multipliant les difficultés pour obtenir et même renouveler les papiers, le gouvernement, en concurrence avec le Rassemblement national, franchit

un pas de plus. La circulaire Retailleau adressée aux préfets, les déclarations à caractère raciste et xénophobe, qui proclament la volonté de « régulariser moins, expulser plus », rendent la situation des sans-papiers de plus en plus précaire. Cette circulaire durcit encore plus les règles de régularisation. Elle invoque les métiers dits « en tension », dont la liste ne correspond à rien, et pour les autres pose le préalable d'un minimum de sept ans de séjour en France et la preuve de la maîtrise du français.

En fait c'est l'aggravation de l'arbitraire.

Le tract d'appel fait cette constatation : « Nous, les sans-papiers des collectifs, sommes des travailleuses et des travailleurs exploités. Nous faisons partie de la classe ouvrière française, nous vivons ici, nous travaillons ici. Les travaux les plus pénibles, c'est nous qui les faisons et les salaires les plus indignes, c'est pour nous. Et c'est nous aussi qui cotisons ici pour une retraite que nous ne toucherons jamais. Nous ne sommes pas des profiteurs. C'est ce système d'exploitation qui profite de nous. »

Correspondant LO

Cercle Léon Trotsky

Après le Brexit, où va la Grande-Bretagne ?

Samedi 1^{er} février à 15 heures

Théâtre de la Mutualité
24, rue Saint-Victor, Paris 5^e
Métro Maubert-Mutualité
(Participation aux frais : 3 euros)



NEIL HALL EPA

Fêtes régionales

Metz

Dimanche 2 février
à partir de 10h30

À 15 heures, débat avec
Jean-Pierre Mercier

Centre d'activités et de
loisirs de Plantières
(CALP)

Montbéliard

Samedi 22 février
à partir de 15 heures

À 18 heures, débat avec
Nathalie Arthaud

La Roselière
(Champ de foire)



LO

Narcotrafic: la vaine agitation de Retailleau

La proposition de loi présentée au Sénat le 28 janvier par le sénateur Les Républicains Étienne Blanc et le sénateur socialiste Jérôme Durain, prétendant combattre le narcotrafic, est venue appuyer la démagogie gouvernementale.

« Les drogues les plus dures sont disponibles partout. [...] Il faut se réarmer car c'est une menace existentielle pour notre pays », a déclaré le ministre de l'Intérieur, Bruno Retailleau. Et d'annoncer la création d'un « état-major contre la criminalité organisée qui va comprendre tous nos services de renseignements comme on l'a fait pour le terrorisme ». Le ministre de la Justice Darmanin a renchéri : « Je n'ai pas à attendre la loi du Parlement pour renforcer les moyens contre le narcotrafic. Je vais quasiment

doubler le nombre de magistrats dans les prochains mois qui luttent contre lui. » Ces discours ne coûtent rien. Les Darmanin, Retailleau prennent une posture pour tenter de gagner des voix, certainement pas pour résoudre les problèmes auxquels sont confrontées les classes populaires.

Ceux-ci sont bien réels : la peur de voir ses enfants devenir dealers ou consommateurs de drogue, ou les deux, l'existence de points de vente tenus par des dealers qui contrôlent véritablement les entrées

et sorties des cités, sans parler des règlements de comptes et du danger des balles perdues. Ajouté aux conséquences de la crise, au chômage, à la détérioration de tous les services publics, santé, écoles, transports, tout cela rend la vie plus difficile dans les quartiers pauvres. Et les problèmes ne font que s'aggraver au fil des années.

Mais si la consommation de drogue ne cesse de se développer, ce n'est pas dû à une perte de valeurs morales, à la prétendue violence d'une partie de la jeunesse qu'il suffirait de mettre derrière les barreaux, comme aiment à le répéter les perroquets réactionnaires. Dans cette société qui repose sur la violence



de l'exploitation et l'individualisme, la drogue peut apparaître comme la seule manière de tenir. Mais si ce commerce se développe, c'est aussi et surtout parce qu'il est, et depuis bien longtemps, un des plus lucratifs du monde. Ce commerce fait partie du marché capitaliste mondialisé, tout comme un autre. Les dealers qui tiennent les murs des cités ne sont que les petites mains d'un trafic contrôlé à un bien plus haut niveau par de puissantes mafias. Le blanchiment d'argent que les Retailleau et autres prétendent sans rire combattre,

est opéré à grande échelle au travers de circuits financiers mondiaux. Autant dire que les gouvernements non seulement ne veulent pas vraiment s'y attaquer, mais qu'ils sont largement impuissants face aux hommes d'affaires, financiers et autres qui prospèrent grâce à la drogue.

Le développement du commerce de la drogue et ses conséquences mesurent la dégradation d'une société où seul l'argent compte. Les moulinets de Retailleau et Darmanin n'y changeront rien.

Aline Retesse

Logement: davantage de bureaux vides et de sans-abri

En Île-de-France, les surfaces de bureaux vides battent tous les records: 5,64 millions de m², soit plus de 10%, et même plus de 20% dans des communes autour de la Défense. Pendant ce temps, le nombre de mal-logés ou de sans-abri ne cesse d'augmenter.

Le travail, de l'architecte au maçon, que la construction de ces millions de m² de bureaux a nécessité, aurait pu permettre de loger plus de 100 000 familles dans des logements de 50 m² chacun. Ce n'est donc pas le manque de moyens qui explique le manque de logements et la situation dramatique dans laquelle se retrouvent des millions de personnes. Ce sont les spéculations et les choix économiques des promoteurs immobiliers et de

l'ensemble du système capitaliste qui aboutissent à ce scandale.

La réduction des surfaces de bureaux était pourtant prévisible, du fait du développement du télétravail et des postes de travail partagés où chacun doit naviguer de place en place, mais leur construction a continué à s'emballer. En effet, comme l'expliquait un promoteur il y a déjà plus de quatre ans, vu les sommets atteints par les prix de l'immobilier, la

construction de logements n'était pas assez compétitive aux yeux de ces requins. Encore moins s'il s'agissait de construire des logements accessibles aux moins riches.

Le marché capitaliste est incapable de fournir des logements à la population car il est fondé sur la recherche exclusive du profit. Et les responsables politiques sont suffisamment serviles vis-à-vis des riches pour ne pas vouloir imposer la réquisition des logements ou des bureaux vides, ne serait-ce que pour protéger du froid des familles à la rue.

À un bout du système, il y a la logique du profit, à l'autre les sans-abri.

Jean Sanday

Assemblée nationale: le PS, parti "responsable"

Le 23 janvier, le Parti socialiste a enchaîné les propositions de loi à deux sous votées grâce aux députés macronistes.

En échange, les députés PS ont négocié leur abstention sur la motion de censure contre Bayrou et, en perspective, celle sur le vote du budget.

Le PS a pu crâner ce jour-là après l'adoption de cinq propositions de loi, pour le moins consensuelles, par l'Assemblée nationale. Car qui s'opposerait, en soi, à la protection des enfants dans les crèches privées, après les récents scandales de maltraitance ? Quatre autres propositions ont été adoptées : pour lutter contre la vie chère dans les Outremer ; contre les pannes d'ascenseurs ; pour un repas à un euro pour les étudiants ; et pour un nombre minimal de soignants par patient hospitalisé.

Quoi qu'il en soit de l'avenir de ces propositions de loi, elles ne coûtent pas grand-chose en l'état. Sans le financement de plusieurs dizaines de milliers d'embauches à l'hôpital, l'inscription dans la loi d'un ratio de soignants par patient restera au mieux un vœu pieux. Les politiciens n'en

sont pas avares, comme le montre la loi sur « le droit au logement opposable » (DALO) qui existe depuis 2007 tandis que le nombre de personnes mal logées ou à la rue ne fait qu'augmenter. D'ailleurs, il existe déjà un ratio de soignants par patient en obstétrique ou en néonatalogie, sans effet sur l'engorgement de ces services hospitaliers.

En échange de mesures destinées à rester lettre morte en l'absence de moyens, le PS monnaie son éventuelle abstention sur le budget 2025. Celui-ci prévoit très concrètement 30 milliards d'euros d'économies aux dépens de la population, avec par exemple 200 millions d'euros en moins pour la réduction du loyer de solidarité (RLS) dans les logements HLM.

Avec ses quelques mesures symboliques, le Parti socialiste veut se montrer un parti « responsable ». Cela le prépare à être l'accompagnateur des attaques antiouvrières.

Marlène Stanis



Culture : le budget en trompe-l'œil de Dati

Dans ses vœux officiels, la ministre de la Culture Rachida Dati aura peiné à faire passer, devant des professionnels lui tournant le dos, un budget en baisse de 410 millions d'euros.

Déjà signataire, à peine arrivée au poste il y a un an, d'une réduction de 200 millions, elle assume à présent, dans le « budget de compromis » vanté par sa collègue Amélie de Montchalin, une coupe de 80 millions occasionnée par la réforme de l'audiovisuel public. Avec ce raboutage, qui nuira inévitablement à la variété et sans doute à la qualité des programmes et des créations, elle persiste en annonçant des économies supplémentaires de 130 millions. Le volet « création » serait amputé, de même que le volet « transmission des savoirs et démocratisation de la culture ». C'est ce qui fait réagir bon nombre de professionnels du spectacle et de la culture,

d'autant plus qu'après leur avoir promis amour, délices et orgues mi-janvier, elle leur annonce des privations trois jours plus tard. Son refus de recevoir ensuite leurs représentants qui demandaient des comptes ajoute une indiscutable note de mépris à la scène.

Dati devait donc s'attendre, lors de sa prestation, à une démonstration de colère des professionnels qui sont apparus enveloppés dans des couvertures de survie en aluminium. Cette fidèle de Sarkozy et de Wauquiez a haussé le ton pour présenter des projets ronflants de toute sorte, d'une fondation pour l'art contemporain à un musée du cinéma, en passant par



Pendant les vœux de Dati.

un « plan cabaret » conclu avec le propriétaire du Moulin Rouge, sans faire allusion aux baisses de crédits. Ce n'était pas pour calmer ceux qui avaient, il y a un an, entendu l'ancienne garde des Sceaux affirmer haut et clair que « la liberté de création, la création artistique, c'est aussi important qu'une politique de sécurité, qu'une politique d'éducation. »

Après l'art du falbala, Rachida Dati démontre qu'elle maîtrise celui du trompe-l'œil.

Viviane Lafont

Agriculture : encore un peu de dérégulation

Le Sénat a approuvé, le 28 janvier, une proposition de loi visant à « lever les contraintes à l'exercice du métier d'agriculteur ». Mais il est inutile de chercher quoi que ce soit dans ce texte qui aiderait, par exemple, les petits agriculteurs à se désendetter.

Tout est fait pour laisser le champ libre aux grosses exploitations, qui seraient brimées dans leur développement par une législation tatillonne. La proposition de loi est portée par deux sénateurs de droite, l'un, Laurent Duplomb, du parti Les Républicains, l'autre, Franck Menonville, de l'Union centriste. Tous deux ont été passés par la FNSEA, le syndicat d'exploitants agricoles majoritaire, porte-parole des gros exploitants. Ils

en reprennent les exigences au nom de la compétitivité de l'agriculture française face à ses homologues étrangers.

Leur texte demande, entre autres, la réintroduction de pesticides de la famille des néonicotinoïdes, comme l'acétamipride, réclamée par les entreprises agricoles de la noisette, des pommes, des navets, ou de la betterave sucrière, une production de grandes exploitations. Or ce produit,

interdit en France mais pas partout en Europe, qui tue les abeilles en même temps que les pucerons, a fait l'objet d'une alerte de l'Autorité européenne de sécurité alimentaire (ANSES) pointant ses dangers pour le système nerveux humain.

Dans la foulée, le texte réclame également l'extension de bâtiments d'élevage, la simplification des règles pour la protection de l'environnement, que l'épandage de ces produits chimiques puisse être fait par drone, et que les réunions publiques d'information lors de projets touchant à l'environnement soient facultatives. Il prône aussi le développement des mégabassines qui, comme le rappellent les ONG, profitent essentiellement à une minorité d'agriculteurs.

Coincidence ou pas, à l'heure des élections aux chambres d'agriculture, les promoteurs de ce projet de loi se font les porte-voix des gros exploitants, sous couvert d'aide à tous les agriculteurs.

Sylvie Maréchal

Musée du Louvre : l'arbre et la forêt

Une note confidentielle, adressée par la direction du musée du Louvre à la ministre de la Culture, Rachida Dati, alerte sur sa vétusté.

Macron, sautant sur l'occasion de se montrer, s'est rendu au Louvre le 28 janvier pour y annoncer des travaux importants. Mais cette situation est révélatrice de celle de tout le secteur de la culture, à commencer par celle de son personnel, qui est sacrifié depuis des années.

La CGT a ainsi rappelé que plus de 200 emplois ont été supprimés ces dix dernières années au musée. Elle dénonce une multiplication des avaries, telles que fuites d'eau et coupures d'électricité, notamment du fait du manque d'entretien, qui posent des problèmes de sécurité. Lorsque les espaces de travail sont inondés, la solution est de... poser des seaux. La conservation des

œuvres est également affectée par des problèmes de climatisation. Et on ne peut vraiment pas dire que les suppressions de postes proviennent d'économies faites au profit du public : le prix du billet a été fortement augmenté il y a un an.

Macron décidera peut-être de faire un cas particulier du Louvre, qu'il voit sans doute comme une vitrine internationale. Les millions nécessaires à sa rénovation serviront peut-être à des embauches, mais il n'est même pas dit qu'elles combleront le manque d'effectifs. Quoi qu'il en soit, cet arbre ne pourra suffire à cacher la forêt, à savoir la politique d'économies menée depuis des années par les gouvernements successifs au sein du ministère de la Culture comme dans d'autres ministères de services publics.

Thomas Baumer

Martinique : Rodrigue Petitot libéré



Devant le tribunal, le 22 janvier.

Le 24 janvier, à l'issue de son procès, Rodrigue Petitot est ressorti libre, mais condamné à un an de prison avec sursis.

Sitôt l'énoncé du verdict, des dizaines de personnes se sont rendues à la prison de Ducos dans l'attente de sa levée d'écrou, exprimant leur liesse.

Les 21 et 22 janvier, des centaines de personnes s'étaient rassemblées devant le tribunal de Fort-de-France pour soutenir Petitot, surnommé « le R ». Il était jugé pour intrusion dans la résidence du préfet. Les faits se sont déroulés le 11 novembre 2024. Ce jour-là, le ministre des Outremer était présent sur l'île, dans la résidence du préfet. Les militants du Rprac (le Rassemblement pour la protection des peuples et des ressources afro-caribéennes) et Rodrigue Petitot qui en est le président, sont

donc allés sur place afin de s'adresser au ministre sur la question de la vie chère.

Après plus d'un mois de prison, Petitot sort donc libre. Il reste sous le coup d'une condamnation à dix mois de prison sous bracelet électronique pour menaces sur des personnes détentrices d'un mandat, suite à des propos tenus envers les maires de Martinique.

Sa condamnation montre que les autorités ont voulu le punir de s'être révolté et d'avoir mobilisé une partie de la population pour la baisse des prix.

En tout cas, Rodrigue Petitot et le Rprac ont d'ores et déjà annoncé que la mobilisation contre la vie chère doit continuer !

Marianne Tibus



Culture de betteraves.

Chômage : le patronat provoque la hausse

Au quatrième trimestre 2024, le taux d'augmentation du chômage en France a été de 3,9%. Ce chiffre concerne les nouveaux chômeurs dits de catégorie A, qui sont totalement privés d'activité.

En termes de personnes, ce qui compte le plus, cela représente 117 000 travailleurs qui ont perdu leur emploi, licenciés dans le cadre d'un plan « social », ou tout simplement à la fin d'un CDD ou d'une mission d'intérim, sans nouvel emploi disponible sur le marché du travail. Le nombre total de chômeurs de catégorie A a atteint ainsi 3,138 millions.

Ce sont les jeunes de moins de 25 ans qui sont le plus touchés avec une augmentation de 8,5 % de leur taux de chômage. Le responsable des entreprises d'intérim signalait que la moitié des 717 000 titulaires d'un emploi d'intérim en France avaient moins de 30 ans. Dans l'industrie, cela touchait surtout la filière automobile et le bâtiment.

Il ne s'agit pas d'une situation passagère car toutes les prévisions annoncent une augmentation importante des suppressions d'emploi en 2025. Les responsables du bâtiment estiment

que 100 000 emplois seraient menacés dans leur secteur. Dans l'industrie, en dehors de l'aéronautique, tous les secteurs devraient être touchés.

De fait, le patronat fait payer aux salariés, et en partie d'avance, l'incertitude du marché capitaliste. Et il la fait payer aussi à ses sous-traitants, en gelant les commandes et les investissements, ce qui entraîne l'augmentation des faillites. La diminution du pouvoir d'achat des classes populaires, elle aussi continue, restreint le marché.

Le monde capitaliste s'enfonce ainsi dans la crise avec un rétrécissement du marché dit solvable, qui n'est pas limité à la France mais touche l'ensemble des pays. Les capitalistes ne sont pas pour autant ruinés, les plus riches n'ont jamais été aussi riches, mais ils prennent des garanties d'avance aux dépens des salariés.

C'est pourquoi il est ridicule de proposer « les

moyens de redresser l'économie », sans vouloir s'attaquer au fond du problème, qui est l'existence même du système capitaliste. C'est le choix d'une voie de garage de la part des confédérations syndicales et autres forces politiques. L'issue pour le monde du travail est d'abord de défendre sa peau en forçant le patronat à payer en attendant de se débarrasser de ce système failli.

Paul Sorel



Attaques en rafale

Le gouvernement a avalisé l'accord sur l'assurance-chômage signé entre les syndicats et le Medef. La plupart des dispositions entreront en vigueur au 1^{er} avril prochain.

Alors que le chômage explose sous l'avalanche de plans de licenciement, les nouvelles règles vont faire reculer de manière drastique les droits des chômeurs. Tout d'abord, l'indemnité journalière ne sera plus calculée que sur 30 jours par mois, soit cinq jours par an d'indemnisation volés aux chômeurs.

Mais les mesures les plus violentes concernent

les seniors. Les travailleurs de 53 et 54 ans n'auront plus droit à 22,5 mois d'indemnisation maximum mais seulement à 18 mois. De plus, le mode de calcul va être changé pour cette tranche d'âge. Les périodes de travail donnant droit à indemnisation ne seront plus recherchées dans les 36 derniers mois mais seulement dans les 24 derniers, ce qui va

diminuer le montant des allocations de ceux qui auront connu des périodes d'inactivité, ou de travail à temps partiel. Les chômeurs âgés de 55 ou 56 ans verront aussi leur durée d'indemnisation diminuer de 4,5 mois, celle-ci passant de 27 à 22,5 mois maximum.

Alors qu'il est de plus en plus difficile de retrouver un emploi après 50 ans, l'ensemble de ces mesures risque de condamner très rapidement ces travailleurs aux minima sociaux.

Christian Bernac

Sénat : les exigences de Michelin

Le 22 janvier, auditionné par la Commission des affaires économiques du Sénat, Florent Ménégaux, PDG du groupe Michelin, a déroulé pendant deux heures les exigences d'un grand patron plein de cynisme.

Pour justifier la fermeture d'usines en France avec la suppression de 1300 emplois alors que « nos salariés sont super forts, super bons », Ménégaux a commencé par dénoncer « une invasion massive de pneumatiques en provenance d'Asie ». Il explique cela par un coût de production en Europe qui ne cesse d'augmenter : le surcoût serait passé de 34 % en 2019, « ce qui était gérable », à 91 % en 2024. La cause, selon lui, serait la forte hausse du coût de l'énergie en Europe mais aussi celle des salaires sous l'effet de l'inflation. Les salariés des sites français apprécieront puisque Michelin vient de leur proposer... 1 %

d'augmentation générale pour l'année 2025 tout en prétendant leur verser « un salaire décent ».

Reprenant la rengaine bien connue « il y a trop de charges », Ménégaux a dénoncé le trop grand écart entre le salaire brut et le salaire net : « Pour 100 euros brut versés en France, c'est 142 payés par l'entreprise et seulement 77,5 euros touchés par le salarié (...) c'est normal que les salariés et les entreprises râlent. » Le PDG d'un groupe qui a versé l'an dernier un milliard d'euros de dividendes à ses actionnaires tout en serrant la ceinture de ses salariés, fait comme si les deux classes avaient les mêmes

intérêts. Mais les travailleurs produisent toute la valeur ajoutée et la seule façon acceptable d'augmenter leur salaire net serait que la totalité des cotisations salariales soient payées par l'entreprise. Réduire celles-ci sans que les patrons les

prennent en charge, c'est vider les caisses des retraites, du chômage ou de l'assurance-maladie.

Sans surprise, Ménégaux a aussi dénoncé « le coût de la fiscalité » avec, toujours selon ses propres chiffres, des impôts de production à

4,5 % en France contre 2,2 % en Allemagne, des prélèvements obligatoires de 45,6 % en France contre 40 % en Allemagne... Tout cela visait à justifier son petit chantage : « On peut taxer les industries en France mais il ne faut pas s'étonner après si les industriels vont ailleurs. » Ménégaux a fini sa plaidoirie patronale en dénonçant « la complexité administrative européenne ». Il n'est pas contre les normes mais il veut qu'elles soient identiques dans tous les pays d'Europe et qu'elles ne changent pas tout le temps.

Nul doute que les sénateurs, serviteurs zélés des capitalistes français, reprendront ces arguments pour justifier les prochaines lois antiouvrières. Les travailleurs, quant à eux, doivent dénoncer et combattre cette propagande patronale.

Xavier Lachau



Rassemblement de travailleurs de Michelin à Chambray, le 7 janvier.



Eaux minérales : l'État complice du scandale

Mediapart vient de dévoiler l'existence de fichiers internes de Nestlé montrant comment l'État a protégé ses intérêts face au double scandale ayant éclaté en 2021, concernant les eaux minérales qu'il exploite dans les Vosges.

D'une part, pendant des dizaines d'années, Nestlé a vendu des bouteilles sous l'appellation « eau minérale naturelle » alors que leur qualité ressemblait comme deux gouttes d'eau à celle de l'eau... du robinet. En effet, comme les eaux de source vendues sous les marques Vittel, Hépar et Contrex sont de plus en plus contaminées par des matières fécales, des pesticides et autres polluants, ce trust recourait depuis des années à des procédés de purification, ce qui, par définition, n'a pas grand-chose à voir avec l'eau dite minérale. Mais, évidemment, Nestlé cachait ces agissements, car cette appellation lui permet de vendre son eau près de cent fois plus cher que l'eau

du robinet !

D'autre part, le même groupe a exploité neuf sites dans les Vosges, sans aucune autorisation légale, pendant plus de 25 ans ! Il a tellement surexploité les ressources en eau, que les nappes phréatiques pourtant abondantes dans la région se sont même asséchées. Du coup, l'usage de l'eau est régulièrement restreint pour les particuliers dans les communes avoisinantes, qui sont mêmes parfois alimentées par camions-citernes !

Contre les malversations de ce trust, l'État n'a absolument rien fait. Au contraire, il a légalisé ces forages pirates et autorisé les opérations de purification pour les eaux minérales ! Il a même signé en

septembre 2024 un accord très avantageux pour cette multinationale. En effet, celle-ci a été condamnée à payer deux millions d'euros d'amende en échange de quoi elle échappe à tout procès public concernant ces deux scandales : une goutte d'eau dans l'océan des trois milliards d'euros que cette fraude lui a rapportés.

C'est dans ce contexte que Mediapart a découvert des documents démontrant l'existence de réunions secrètes entre dirigeants de Nestlé et hauts fonctionnaires de cabinets ministériels, de la préfecture et de l'agence régionale de santé (ARS) des Vosges.

Si une chose est claire, et beaucoup plus claire que les eaux minérales vendues par Nestlé et compagnie, c'est que le rôle que se fixe l'État est de défendre coûte que coûte ceux qui possèdent de telles entreprises !

Arnaud Louvet

“Devoir conjugal” : le droit de propriété... sur les femmes

Jeudi 23 janvier, la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) a donné raison à une femme en se prononçant contre le jugement prononcé en France concernant son divorce.

En 2019, la cour d'appel de Versailles avait considéré, suite au « refus continu opposé par l'épouse à partir de 2004 d'avoir des relations intimes avec son mari », que cela constituait « une violation grave et renouvelée des devoirs et obligations du mariage rendant intolérable le maintien de la vie commune ».

Voulant contester cette décision, cette femme de 69 ans a épuisé toutes les voies de recours en France, avant de se tourner vers la CEDH en 2021, soutenue par des associations féministes. Elle a dénoncé une atteinte à son droit au respect de la vie privée et une vision archaïque du mariage, dans un contexte de violences conjugales et de problèmes de santé graves.

Malgré les luttes et les progrès des droits des femmes, une partie des juges considère donc toujours que le corps d'une femme est la propriété de son mari. Il a fallu attendre 1990 pour que la Cour de cassation reconnaisse le viol d'une femme par son mari, et 1994 pour que cela entre dans le code pénal. Or, justement, d'après

une étude en 2022, 41 % des viols rapportés à la police seraient le fait du conjoint ou de l'ex-conjoint. Mais certains juges ont continué de considérer que, dans le mariage, il y a obligation de relations sexuelles, s'appuyant sur les notions de fidélité et de « communauté de vie » tirées d'articles du code civil de 1804.

Cette jurisprudence est donc remise en cause par l'arrêt de la CEDH du 23 janvier. Encore faudrait-il que des femmes ou des hommes osent l'invoquer devant les tribunaux, face à un appareil d'État qui, lui, n'a pas forcément changé. On compte déjà plus de 600 condamnations de l'État français par la CEDH depuis sa création, notamment concernant les conditions des détenus, le traitement des immigrés, ou encore les mœurs et la famille... condamnations qui n'ont pas eu beaucoup d'effet.

Le mariage reste vu par une bonne part de la société comme un contrat de propriété de l'homme sur la femme. La propriété c'est le vol... et même parfois le viol.

Charles Legoda

Ascenseurs : hors service...

L'Assemblée nationale a adopté une proposition de loi du Parti socialiste visant à « lutter contre les pannes d'ascenseur non prises en charge. »

Les députés PS ont revêtu le costume de grand justicier et font mine de s'attaquer avec poigne à ce fléau. Face aux 4 000 pannes quotidiennes d'ascenseur qui pourrissent la vie, principalement celle des habitants de HLM, leur projet de loi impose aux propriétaires d'immeuble, en cas de panne, d'informer les ascensoristes dans un délai de deux jours. À partir de là, les ascensoristes disposent de deux jours pour intervenir et huit jours

pour régler le sinistre.

Mais une lecture plus attentive du projet de loi montre la profondeur du vide. Ces délais d'intervention sont à respecter « sauf motifs impérieux » : autant dire que les ascensoristes, qui sont hostiles à ce projet de loi, ne manqueront pas d'invoquer de tels motifs pour éviter de payer les sanctions financières prévues en cas de non-respect des délais.

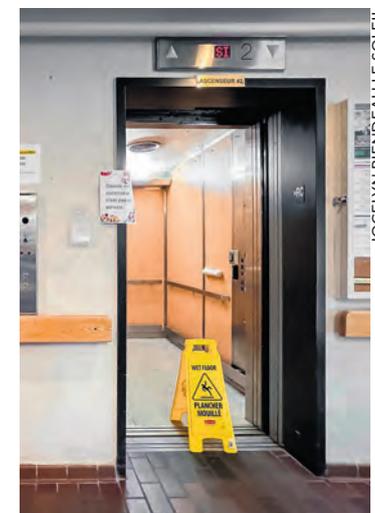
Ce texte évoque de nombreux cas où les délais ne

seront pas respectés. Par exemple, à défaut d'une solution dans les deux jours, des mesures d'accompagnement de certains publics (personnes handicapées ou âgées, famille monoparentale avec enfant en bas âge, personnes malvoyantes et non-voyantes) doivent être mises en place, afin d'assurer le ravitaillement alimentaire ou l'accès aux soins.

Quant aux ascensoristes, ils n'ont pas eu de mal à faire entendre leurs doléances. Comme ils invoquent la hausse des coûts qui pourrait dériver de l'obligation de constituer et maintenir des stocks de pièces, le

gouvernement est intervenu en leur faveur. Finalement, la liste de ces pièces, établie par décret, fera l'objet d'une concertation avec les professionnels. Autant dire qu'elle ne risque pas d'être exhaustive !

Alors, pour qui se retrouve prisonnier de son appartement car physiquement incapable de passer par les escaliers, pour qui a déjà appelé dix ou vingt fois le bailleur pour demander la réparation de l'ascenseur, pour qui a fait du porte-à-porte chez les voisins pour leur faire signer la pétition qui conteste le paiement de charges pour un ascenseur



en panne... Pour tous ceux-là, cette proposition de loi sonne comme la chanson de Dalida : « Paroles, paroles, paroles ».

Joséphine Sina



Réfugiés palestiniens de retour dans le nord de Gaza.

Gaza : survivre dans un champ de ruines

Lundi 27 janvier, après que l'armée israélienne a de nouveau autorisé le franchissement du corridor de Netzarim, situé au sud de la ville de Gaza, des dizaines de milliers de Palestiniens ont commencé à remonter vers le nord du territoire, montrant leur détermination à rentrer chez eux.

Un flot ininterrompu de Gazaouis, hommes, femmes et enfants, s'est retrouvé sur la route longeant la côte, marchant, chargés de bagages, poussant des chariots ou en voiture. D'après la Défense civile, 300 000 Palestiniens avaient ainsi déjà regagné le nord de Gaza.

Au cours de 15 mois d'une guerre destructrice, 90 % des Gazaouis ont été contraints de se déplacer, souvent à plusieurs reprises, pour fuir les bombardements ou pour obéir à des ordres d'évacuation de l'armée israélienne. Dès l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, le 19 janvier, de nombreux Palestiniens ont cherché à retourner chez eux, même en sachant que leur logement avait très probablement été détruit. Quelques jours plus tard, le 25 janvier, les autorités israéliennes ont fermé les points de passage du corridor de Netzarim, considérant que le Hamas

n'avait pas respecté ses engagements. Des milliers de Palestiniens ont dû passer la nuit à même le sol malgré le froid intense, en attendant d'une réouverture, intervenue 24 heures plus tard. Cet épisode illustre la fragilité de la trêve alors que, cherchant à garder le soutien de l'extrême droite, Netanyahu affirme dès qu'il en a l'occasion qu'il peut reprendre la guerre à tout moment.

Si le cessez-le-feu a permis aux Gazaouis de reprendre un semblant de vie, et en tout cas de ne plus craindre les bombardements israéliens, il n'a pas mis fin à leur dénuement quasi total. La bande de Gaza a été transformée en un champ de ruines, privé d'eau courante et d'électricité, où aucun hôpital n'est plus en mesure de fonctionner. Plus de deux millions de Palestiniens se retrouvent condamnés à survivre, parfois sans tente ni bâche

pour se protéger de la pluie et du froid. Pour se nourrir, ils ne peuvent compter que sur l'aide humanitaire, dont les autorités israéliennes limitent toujours l'acheminement. En outre, sa distribution risque d'être rendue encore plus difficile par l'entrée en vigueur, à la fin du mois, de la loi votée par le Parlement israélien interdisant l'activité de l'UNRWA, l'agence de l'ONU d'aide aux Palestiniens.

« Nous déclarons à Trump et au monde entier : nous ne quitterons pas la Palestine ou Gaza, peu importe ce qui arrive », a déclaré l'un de ces Palestiniens sur la route du retour, répondant à un journaliste qui l'interrogeait sur ses motivations. C'est cette même détermination que le peuple palestinien oppose depuis 75 ans à la politique de spoliation et de colonisation des dirigeants israéliens, une politique appuyée par les dirigeants des puissances impérialistes qui condamne les populations de la région, juives et arabes, à un état de guerre sans fin.

Marc Rémy

Liban : l'armée israélienne tue encore

Dimanche 26 janvier, l'armée israélienne a tiré sur les convois de civils qui cherchaient à regagner leurs villages dans le sud du Liban, faisant 22 morts et 124 blessés.

Pourtant, selon les termes du cessez-le-feu conclu 60 jours auparavant, l'armée israélienne devait avoir achevé son retrait de la zone occupée depuis octobre.

Mais elle en a décidé autrement et a maintenu ses positions dans plusieurs localités, interdisant aux habitants d'y accéder. Malgré cela, dès l'aube, des centaines de Libanais,

impatiens de rentrer chez eux, ont défié les injonctions et se sont dirigés vers leurs villages, se retrouvant parfois nez à nez avec les militaires israéliens. Ces derniers ont ouvert le feu plusieurs fois, tentant ainsi de les intimider mais faisant aussi de nombreuses victimes.

L'armée israélienne a prétexté avoir besoin de

temps supplémentaire pour achever les opérations de « sécurisation ». Il s'agit en réalité de démolitions qu'elle avait d'ailleurs poursuivies durant toute la période du prétendu cessez-le-feu, rendant ainsi les zones frontalières inhabitables.

Chose demandée, chose faite. Les dirigeants des États-Unis ont aussitôt annoncé le report de la fameuse date butoir au 18 février. Trump n'a décidé rien à refuser à Netanyahu.

Marwan Karim

Cisjordanie : la guerre s'ajoute à la guerre

Après le cessez-le-feu à Gaza, la guerre menée aux Palestiniens en Cisjordanie a connu une recrudescence.

Aussitôt la trêve signée le 19 janvier, les attaques de colons israéliens d'extrême droite se sont multipliées, de plus en plus violentes, contre des villages palestiniens du nord du territoire. La terreur exercée par ces bandes armées pour chasser les villageois s'est trouvée renforcée par les exactions de l'armée israélienne elle-même. Les bombardements et les attaques de drones sont à présent systématiquement accompagnés d'opérations à terre, avec blindés et bulldozers. C'est au moyen d'un « Mur de fer », nom attribué par Netanyahu à l'attaque guerrière lancée le 22 janvier, que ce dernier intensifie la guerre en Cisjordanie.

Le camp de réfugiés proche de Jénine, qui abrite depuis 1948 des familles chassées de leurs terres, a désormais vu fuir une grande partie de ses 18 000 habitants. Il est à présent presque inhabitable, selon un responsable de l'UNRWA.

Pendant qu'elle se poursuit à Jénine, l'opération militaire de Netanyahu s'étend à d'autres zones, à Tulkarem, Naplouse, Hébron, Bethléem et Dura. Des gages sont ainsi donnés à l'extrême droite, qu'elle soit ou non encore officiellement au gouvernement. Le prétexte est d'« éradiquer les groupes terroristes » et consiste en fait à assassiner des combattants palestiniens et, au-delà, à tenter de terroriser au maximum toute la population. Depuis le 7 octobre 2023, 853 Palestiniens

de Cisjordanie ont été tués, lors d'attaques de soldats israéliens ou de groupes de colons.

Ces derniers ne peuvent que se sentir renforcés par un projet voté récemment par la commission des lois de la Knesset qui pourrait faciliter l'achat de biens immobiliers et de terres en Cisjordanie par des colons juifs. Militants de la colonisation, ces derniers ont multiplié les agressions et les tirs de snipers, les vols de bétail, quand ce n'est pas l'empoisonnement des puits, la destruction des arbres fruitiers et des récoltes, des habitations, des routes et infrastructures.

Activement aidées sur place par les soldats israéliens, ces avant-gardes d'extrême droite sont encouragées, non seulement par le gouvernement de Netanyahu, mais par les grandes puissances qui continuent de le soutenir politiquement et financièrement lorsqu'il le faut. À peine investi, Trump l'a montré en annonçant la levée des sanctions que Biden avait décidées contre des colons violents.

Pourtant, face à cette machine de guerre impérialiste, la population palestinienne, de Gaza comme de Cisjordanie et de Jérusalem-Est, continue de faire mentir l'odieuse déclaration du nouvel ambassadeur américain désigné par Trump, qui avançait présomptueusement il y a quelques années « *Palestiniens, ça n'existe pas !* »

Viviane Lafont



Une habitante du Sud-Liban face à un tank israélien.

États-Unis : le président a décrété

Immédiatement après son intronisation, le nouveau président, Trump, s'est mis en scène devant les caméras en signant des dizaines de décrets.

Certains de ces décrets ont été immédiatement contestés en justice et il n'est pas certain qu'ils s'appliquent. C'est ainsi que quelques heures après avoir prêté serment de défendre la Constitution américaine, Trump a décidé qu'il ne suffirait plus d'être né aux États-Unis pour en avoir la citoyenneté. C'est contraire à la constitution depuis un siècle et demi, mais évidemment la démagogie anti-immigrés de Trump ne reconnaît aucune limite légale.

En revanche, aucun décret présidentiel n'augmente le salaire minimum fédéral, qui est bloqué à sept euros de l'heure depuis quinze ans : sur ce terrain, Obama, Trump et Biden ont eu la même politique anti-ouvrière. Au contraire certains

décrets prévoient de diminuer les impôts des entreprises et de combler ce trou dans les finances publiques en supprimant des dépenses d'assurance-maladie.

Trump a signé un décret promettant de s'attaquer immédiatement « aux prix trop élevés et à la crise du pouvoir d'achat ». Le décret dénonce les prix de l'alimentation, des voitures, des logements, du carburant, et ceux des soins médicaux qui les mettent hors de portée des « familles travaillant dur », toutes choses dont le seul responsable serait Joe Biden. Quant à combattre cette réalité, le nouveau président ordonne tout simplement à son administration de faire baisser les prix. Ce qui est évidemment parler pour ne rien dire.

Le même décret ordonne

aussi d'accroître la « prospérité des travailleurs américains ». Comment ? En « créant des opportunités pour les travailleurs, y compris en tirant les découragés vers le marché du travail ». Cela laisse prévoir une guerre aux chômeurs accusés d'être responsables de leur situation.

Dans le même temps, les ministres choisis par Trump sont confirmés les uns après les autres par le Sénat. Parmi eux Scott Bessent, nommé secrétaire d'État au Trésor, c'est-à-dire ministre des Finances, est un multimillionnaire ayant fait carrière dans la spéculation à Wall Street. Il a bénéficié de la confiance non seulement des sénateurs républicains du parti de Trump, mais aussi d'une partie de leurs collègues démocrates. Il devrait être rejoint au gouvernement par le nouveau secrétaire d'État au commerce,



CARLOS BARRIA REUTERS

Trump, le 20 janvier.

Howard Lutnick. En vue de son audition par le Sénat, ce capitaliste a dû reconnaître qu'il avait occupé, durant sa longue carrière à Wall Street, des postes de direction au sein de 800 firmes.

Ce n'est pas du côté du Parti démocrate, dont la politique pro-capitaliste a écœuré suffisamment d'électeurs

ouvriers pour permettre la victoire de Trump, que les travailleurs trouveront des alliés. Mieux vaut se fier à leurs propres forces, à l'image de ces salariés d'un supermarché de Philadelphie, propriété d'Amazon, qui viennent d'imposer la reconnaissance de leur syndicat à Jeff Bezos.

Lucien Déroit

Colombie : le gros bâton à l'œuvre

Dimanche 26 janvier, les relations diplomatiques se sont brusquement tendues entre les États-Unis et la Colombie après que le président de gauche, Gustavo Petro, a refusé le rapatriement forcé par avion militaire de 160 migrants menottés.

En faisant le maximum de publicité à ce genre d'opération, Trump veut conforter l'opinion réactionnaire et raciste qui le soutient. Il a promis dans son discours d'investiture de « renvoyer des millions d'étrangers criminels dans leur pays d'origine » et face à lui, Petro a voulu se faire le porte-parole de ceux « d'en bas », déclarant : « Un migrant n'est pas un délinquant et doit être traité avec toute la dignité auquel un être humain a droit. » Le président colombien a refusé l'expulsion médiatisée, annonçant, en remplacement, rien moins que l'envoi de l'avion présidentiel.

Le bras de fer n'a cependant duré que quelques heures. Sans même interrompre sa partie de golf à Miami, Trump a menacé d'augmenter de 25 % les taxes à l'importation des produits colombiens, de priver de titres de séjour tous les hauts fonctionnaires proches de Petro et leur famille, et d'arrêter totalement la délivrance

de visas à l'ambassade de Bogota. De son côté, Petro a semblé résister quelques heures, à coups de tweets : « Tu peux essayer de provoquer un coup d'État avec ta force économique et ton arrogance [...] mais je survivrai dans mon peuple, qui a précédé le tien dans les Amériques. » « Je ne serre pas la main des esclavagistes blancs. » Il a menacé en retour de priver d'autorisation de séjour les résidents américains en Colombie... mais finalement a cédé complètement dans la soirée. « Le gouvernement colombien a accepté toutes les conditions du président Trump, y compris l'acceptation sans restriction de tous les étrangers illégaux de Colombie renvoyés des États-Unis, y compris à bord d'avions militaires américains, sans limitation ni délai » a indiqué la Maison Blanche dans un communiqué. Le président colombien a reculé, peut-être sous la pression d'une partie de l'opinion publique qui craint les conséquences de sanctions

américaines, mais surtout sous celle des milieux patronaux, les États-Unis absorbant près du tiers des exportations colombiennes.

Au-delà de ces expulsions médiatisées, la politique de Trump ne fait que continuer, en la durcissant encore, celle de ses prédécesseurs. En 2023, Biden avait supprimé quasiment toute possibilité pour un migrant d'obtenir une régularisation. Arrivé au Mexique, il devait en passer par une application

sur smartphone, CBP One, qui délivrait de façon totalement aléatoire et souvent au bout de plusieurs mois, des rendez-vous dans un des bureaux répartis le long de la frontière. L'application vient d'être fermée, les rendez-vous déjà prévus ont été annulés.

Depuis des mois, dans le sud du Mexique, à Tapachula, dans le Chiapas, à la frontière du Guatemala, des milliers de migrants s'entassaient dans la plus grande

précarité. Vénézuéliens, Haïtiens et Colombiens surtout, ils ont fui la misère, la faim et la violence des gangs. Ils ont derrière eux la traversée de toute l'Amérique centrale, et en particulier celle, particulièrement meurtrière, de la jungle du Darien, entre la Colombie et le Panama. Depuis six mois, sous la pression du gouvernement Biden, le Panama a entrepris de fermer à l'aide de barbelés tous les accès aux chemins traversant la forêt. Le rythme des passages a ralenti, alors que leur nombre était de 500 000 en 2023, mais ne s'est pas interrompu. La traversée, qui peut durer jusqu'à six jours, est devenue plus dangereuse encore.

Cependant, pour ceux qui ont affronté tous ces dangers, il n'est pas question de renoncer. Le 26 janvier, au moment même où Trump et Petro s'affrontaient à coups de tweets et malgré la fermeture de CBP One, 1 500 migrants formaient une nouvelle caravane à Tapachula et entamaient une marche de 1 200 km jusqu'à la frontière, déterminés et n'ayant rien à perdre.

Antoine Ferrer



HERNANDEZ CLEMENTE AP

Des familles migrant vers le nord depuis Tapachula en avril 2023.

Janvier 1945, Auschwitz : ils savaient

Le 27 janvier 1945, l'armée soviétique entrait dans l'immense camp de concentration et d'extermination d'Auschwitz-Birkenau, situé dans une région de Pologne annexée par l'Allemagne nazie. Un million cent mille personnes avaient été tuées dans ses installations, faites pour industrialiser le génocide.

Neuf cent mille de ces victimes furent envoyées à la mort dans les chambres à gaz dès leur arrivée à Auschwitz, les autres succombant au travail forcé, aux privations et aux mauvais traitements. Au total, la politique génocidaire du régime nazi fit six millions de morts. La très grande majorité étaient juifs, mais près d'un demi-million de Tziganes en furent aussi victimes. La barbarie visa également 100 000 handicapés qui furent envoyés à la mort, de même que des homosexuels et des prisonniers politiques. Beaucoup ne revinrent pas des camps de concentration où certains avaient été emprisonnés bien avant le début de la Seconde Guerre mondiale, dès l'arrivée de Hitler au pouvoir.

Malgré leur grand âge, une cinquantaine de survivants ont tenu à faire le déplacement jusqu'en Pologne pour ce quatre-vingtième anniversaire. Et on a pu entendre ou lire dans les médias les témoignages bouleversants de certaines et certains d'entre eux. Mais la commémoration a été aussi l'occasion de discours mensongers de nombre de dirigeants politiques, de Macron à l'ex-néo fasciste Meloni. Ils se posent en héritiers de ceux qui ont délivré

le monde de la barbarie. Ils prétendent entretenir la mémoire de leur combat « du côté du bien contre le mal » pour garantir à l'humanité de ne plus jamais laisser faire une telle sauvagerie.

Il y a là une ignoble hypocrisie de la part de dirigeants qui ont couvert et continuent de couvrir les massacres contemporains. Mais de plus, présenter les faits comme le combat entre un camp démocrate et antiraciste qui se serait opposé à la dictature et à l'antisémitisme fascistes, c'est travestir l'histoire. Car les puissances alliées qui s'opposèrent à l'Allemagne nazie ne cherchaient pas à sauver les Juifs de la barbarie, mais à défendre les intérêts de leur camp impérialiste contre celui de puissances rivales regroupées autour de l'Allemagne.

L'indifférence des « puissances démocratiques »

Le programme raciste du régime nazi était connu bien avant la guerre, de même que sa politique génocidaire qui devait culminer avec ce que les nazis appelaient la « solution finale ». Pourtant, alors que les persécutions antisémites faisaient rage en Allemagne, les régimes démocratiques, en Europe comme



La « sélection » des Juifs par les SS sur la rampe d'Auschwitz-Birkenau.

aux États-Unis, refusèrent aux Juifs, à quelques rares exceptions près, les visas qui leur auraient permis d'échapper à la mort. En 1938, la Conférence d'Évian, qui devait examiner la situation des Juifs autrichiens et allemands, garantissait aux pays invités qu'aucun d'entre eux ne se verrait contraint de recevoir des réfugiés. Elle eut pour seul résultat de permettre à chaque représentant des grandes puissances de justifier la fermeture de ses frontières aux Juifs fuyant la menace.

La complicité des alliés

Même quand, durant la guerre, le massacre s'étendit à toute l'Europe, avec la complicité active de gouvernements comme celui de Vichy, les dirigeants des puissances alliées se désintéressèrent du sort des populations juives.

Si l'atrocité des chambres à gaz et des charniers fut une horrible découverte pour le public en 1945, au moment de l'arrivée des troupes soviétiques ou occidentales à leurs portes, il ne s'agissait pas d'une révélation pour les dirigeants impérialistes. Ils mirent soigneusement en scène la libération des camps et la prise en charge des survivants afin de pouvoir prétendre qu'ils ne savaient rien de cette barbarie.

Cette version mensongère est démentie par les faits. Dans *Le terrifiant secret*, l'historien britannique Walter Laqueur rappelle que le gouvernement britannique connaissait les projets d'élimination de la population juive dès 1941 et qu'en 1943, son ministère des Affaires étrangères interdit toute mention des chambres à gaz. La raison cyniquement avancée par les dirigeants américains comme britanniques était que la diffusion des informations sur l'anéantissement de millions de Juifs aurait détourné les forces

alliées de l'effort de guerre. En septembre 1944, le chef du département des Affaires méridionales du ministère des Affaires étrangères britannique exprimait crûment qu'il ne voulait pas que les chefs de service aient « à consacrer une partie beaucoup trop importante de leur temps à s'occuper de Juifs gémissants ».

L'historien américain David S. Wyman explique dans *L'abandon des Juifs*, paru en 1987 : « Malgré le secret soigneusement entretenu par les nazis, les informations sur les massacres étaient parvenues dans les chancelleries occidentales. [...] Les grands journaux, quant à eux, ont accordé une place minime au sort des Juifs dans les pays de l'Europe occupée. » Et en effet, lorsqu'en décembre 1942 les Alliés se décidèrent à reconnaître le génocide, la plupart des journaux se contentèrent d'un petit encart pour le signaler.

Wyman rappelle également que deux ans plus tard, en 1944, le ministère américain de la Guerre rejeta plusieurs appels réclamant le bombardement des voies ferrées menant à Auschwitz et celui des chambres à gaz, alors qu'au même moment, l'aviation américaine menait des raids à quelques dizaines de kilomètres du plus grand camp de la mort.

Devoir de mémoire

Le problème des puissances alliées n'était pas de délivrer l'humanité en général et les Juifs en particulier

de la barbarie nazie. Leurs dirigeants avaient d'abord vu d'un bon œil cette dictature qui répondait à la grave crise économique en brisant les organisations de la classe ouvrière allemande et en terrorisant la population. Mais en envahissant la Pologne en 1939, Hitler fit un pas de plus dans la remise en cause du partage du monde issu de la Première Guerre mondiale, qui desservait les intérêts de la bourgeoisie allemande. C'est seulement alors, bien tardivement, que les futurs alliés se prétendirent animés du désir de lutter contre le fascisme. Les classes possédantes allemandes avaient remis le pouvoir entre les mains de Hitler et de ses bandes armées, mais les dirigeants des pays du camp dit « démocratique » partageaient la responsabilité de la naissance de ce régime criminel.

Tous ceux qui sont sincèrement révoltés par le nazisme d'hier et par le risque de voir le monde basculer à nouveau dans la barbarie demain, doivent effectivement ne rien oublier. Mais il faut non seulement se souvenir de la réalité terrible des camps de la mort, mais comprendre les raisons qui ont conduit à une telle monstruosité. C'est la crise du système capitaliste qui la rendit possible, et il est certain que tant que celui-ci durera, l'humanité ne sera pas à l'abri d'une nouvelle plongée dans la barbarie.

Nadia Cantale

ARC



Arrestation dans le ghetto de Varsovie en 1943.



Gendarme français gardant le camp de transit de Pithiviers en 1941.

ARC

ARC

La Réunion : le racisme et la xénophobie, poisons pour les travailleurs

Nous publions ci-après le communiqué du 28 janvier de nos camarades de La Réunion.

À La Réunion, si les incidents dans les quartiers populaires sont une réalité, l'empressement des responsables politiques à se décharger de toute responsabilité en est une autre.

D'un seul élan, avec la même lâcheté, les élus de gauche joignent leur voix à la droite réactionnaire pour désigner la communauté d'origine mahoraise et comorienne à la vindicte publique.

Ces gens ne sont là que pour défendre leurs postes dans un système qui aggrave les inégalités, appauvrit l'ensemble de la société et enrichit les exploités, ces politiciens soufflent sur les braises d'une guerre entre pauvres pour préserver les riches. Députés et maires

prient l'État de leur envoyer plus de policiers, d'attribuer moins d'aides et moins de logements sociaux aux familles non réunionnaises, le « retour des détenus dans leur département d'origine »... et ouvrent grand la porte à toutes les outrances xénophobes.

Ainsi, samedi 25 janvier, lors d'un rassemblement dans les jardins de la préfecture, du collectif « Stop à la délinquance transférée à La Réunion », les Mahorais ont été traités par certains de « rats d'égouts », « nourris, blanchis, logés » dans des « centres de vacances », pour ne rien dire de propos encore plus injurieux.

Dans les classes populaires les apprentis sorciers et les politiciens qui veulent

aller ou rester à la manœuvre peuvent faire beaucoup plus de dégâts que la prétendue insécurité qui leur sert de fonds de commerce. Car, pour les luttes indispensables contre la précarité, les licenciements, la vie chère et toutes les attaques contre le monde du travail, les chômeurs et les retraités, il faut unir les forces du camp des travailleurs au lieu de les diviser.

Les travailleurs réunionnais, mahorais, comoriens ou quelle que soit leur origine ou leur nationalité ne doivent pas tomber dans ce piège grossier de la division qui profite aux exploités que sont les capitalistes.

À bas le racisme et la xénophobie, vive l'unité de la classe ouvrière !

**Lutte ouvrière
La Réunion**

Navires abandonnés : des ports pas si francs

D'après un rapport de la Fédération internationale des travailleurs du transport (ITF) il y avait dans le monde, en 2024, 312 navires de commerce à l'abandon. Le long des quais ou au mouillage au fond d'une rade, ils étaient quatre fois plus nombreux qu'en 2020.

À leur bord, 3 133 marins attendent, parfois depuis deux ans, leurs arriérés de salaires, leurs papiers, leurs visas et un pécule pour rentrer chez eux. Ils ne vivent que de la solidarité, celle de l'ITF ou celle des associations locales, sans qui ils mourraient de faim. Les autorités des ports, en revanche, exigent des papiers que les marins abandonnés sont bien en peine de leur fournir, voire les contraignent à rester à bord pour s'assurer de l'entretien minimum de sécurité du

bateau.

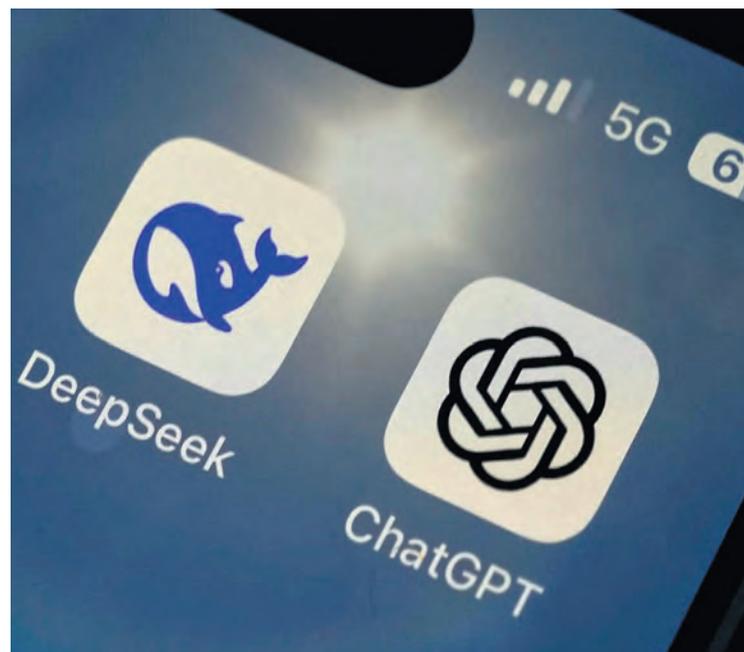
Personne ne veut payer, ni pour les navires, ni pour les équipages, ni pour les cargaisons, ce qui peut se terminer par une catastrophe. Dans tous les cas, les armateurs de ces quasi-épaves se sont défilés, les propriétaires et destinataires de la cargaison ont disparu, les immatriculations sont fausses ou établies sous pavillon de complaisance, les assurances inexistantes. Outre les dangers liés à la cargaison, il y a les inévitables fuites de

carburant et la transformation progressive des navires en tas de ferraille rouillée.

La multiplication des zones franches, ces ports qui n'appliquent pas les règlements internationaux au prétexte de fluidifier le commerce, a facilité le travail aux armateurs indécents. Ces ports francs, aux autorités complaisantes, sont devenus des lieux rêvés pour se débarrasser d'un navire trop vieux pour être rentable, d'une cargaison dévalorisée, d'un équipage à qui on doit deux ans de salaire ou les trois à la fois.

En mer comme à terre, faciliter les affaires du patronat revient toujours, finalement, à gâcher la vie des travailleurs.

Paul Galois



ANDY WONG

Intelligence artificielle : vraie folie spéculative

Lundi 27 janvier, les places boursières du monde entier, les traders et les commentateurs craignaient que le ciel leur tombe sur la tête : l'action de Nvidia perdait 17 %, entraînant la volatilité de 590 milliards de dollars.

Nvidia est, ou plutôt avait réussi à faire croire qu'il est le concepteur, le fabricant et le distributeur exclusif de composants indispensables au développement des programmes d'intelligence artificielle. Cette technique nouvelle spectaculaire, basée sur la puissance de gigantesques parcs d'ordinateurs et les raffinements du calcul statistique, a logiquement suscité l'engouement du public et l'intérêt des financiers. La sortie et le succès immédiat de ChatGPT en novembre 2022, accompagnés d'une campagne médiatique internationale ont enclenché la machine spéculative, sur tout ce qui touche cette technologie, dont, croyait-on, les entreprises américaines avaient l'exclusivité. Le cours de l'action de Nvidia a explosé, portant sa capitalisation totale à plus de 3 500 milliards de dollars, la première au monde.

Le décalage entre le bénéfice réel de l'entreprise, 61 milliards de dollars en 2024, et sa valeur supposée de 3 500 milliards paraîtrait suspect à un écolier connaissant les quatre opérations. Mais les médias, les banques, les Musk et les Bezos ont continué à faire monter la sauce. L'inévitable Trump, à peine élu, a déclaré que l'intelligence artificielle était l'avenir et

a offert un investissement de 500 milliards de dollars, promettant de décupler la fortune de la bande de voraces qui l'entoure. Le cours des actions a continué de monter, entraînant celui des sociétés alliées et des producteurs d'énergie, dont l'IA de Nvidia et ChatGPT consomment des quantités industrielles.

Puis, patatras, DeepSeek, une société chinoise, a mis en service une intelligence artificielle au moins aussi performante que ChatGPT et ses semblables mais produite sans les processus coûteux de Nvidia et sans sa consommation invraisemblable d'énergie. Les marchés, comme ils disent, ont aussitôt perdu confiance dans la technologie ChatGPT, entraînant la chute du cours des actions des sociétés de tout le secteur.

Alors que la sphère financière est démesurément gonflée, l'éclatement de la bulle Nvidia peut précipiter une crise catastrophique ou se résorber, pour cette fois. Quoi qu'il en soit, ce énième spasme boursier aura montré, outre l'outrage des Trump, Musk et consorts, que l'intelligence artificielle est bien peu de chose auprès de la stupide rapacité naturelle du capital.

P. G.



Morts dans la Manche: **sinistre record**



Le nombre des migrants morts en tentant de traverser la Manche en 2024 a atteint le chiffre record de 73 selon la préfecture maritime de la Manche et de la mer du Nord et même de 87 selon l'association Utopia.

Ces chiffres font de 2024 l'année la plus meurtrière, leur hausse s'expliquant selon l'association Utopia par l'apparition depuis 2018 des « small boats ». Ces petits navires sont de vraies coquilles de noix sur cette mer dangereuse, surtout en hiver, d'autant que les passeurs y entassent parfois jusqu'à 60 personnes. C'est ainsi que sur chaque plage de la Manche on retrouve des cadavres rejetés par la mer, 14 entre novembre et décembre 2024.

Un responsable d'Utopia explique ces chiffres par « une fin d'année très difficile » ajoutant : « les politiques mises en place tuent et continuent de tuer. Quand est-ce que ça va s'arrêter ? » En effet du côté britannique, le nouveau gouvernement

travailleuse parle d'une « invasion » et poursuit la politique répressive des conservateurs, intensifiant la chasse aux travailleurs clandestins et multipliant les expulsions. Retailleau, aux affaires en France, agit de même par la répression et le contrôle aux frontières, son seul souci étant d'obtenir de la Grande-Bretagne plus d'aide financière.

Cette politique répressive fait de l'Europe une forteresse inhumaine et de la Manche, et de la Méditerranée, des cimetières. Elle n'arrête évidemment en rien le flux des migrants chassés de leurs pays par la misère et la guerre, qui toujours plus nombreux veulent arriver en Europe au péril de leur vie.

Cédric Duval

Crise du logement: **pour qui ?**

Le marché de l'immobilier de luxe se porte comme un charme en ce début d'année 2025. Après le remue-ménage de la dissolution et des Jeux Olympiques, les riches acheteurs se laissent de nouveau séduire par les vues sur la Seine et les vieux monuments de Paris.

Ainsi un couple d'Américains vient d'acheter un hôtel particulier du 18^e siècle à rénover de 700 m² au Palais-Royal pour la bagatelle de 25 millions d'euros. D'autres acheteurs ont préféré le soleil de Cannes. À mi-chemin entre la Croisette et l'arrière-pays, le

château de Lérins, à Mougins, vient d'être vendu pour 25 millions d'euros. Il est situé au beau milieu d'hectares de forêts classées et d'oliveraies, et les nouveaux propriétaires profiteront, en plus de la vie de château, d'une piscine, d'un spa, d'une salle de sport, d'un court de tennis en terre battue, d'un parcours de golf, d'un terrain de pétanque... et bien entendu d'un cinéma privé !

S'il y a une crise du logement, seuls les travailleurs la subissent car, du côté de ceux qui les exploitent, l'argent coule à flots.

Joséphine Sina

Paris: lycéens expulsés de leur logement

Cent huit lycéens de nationalité étrangère, jusqu'ici hébergés dans des logements individuels dans Paris, ont appris en décembre que la préfecture refusait de reconduire le dispositif d'hébergement qu'elle finance depuis 2015 avec le rectorat et la Mairie de Paris.

Les associations qui les accompagnent espéraient au moins qu'ils conserveraient leur logement jusqu'à la fin de l'année scolaire. Mais la prise en charge a été interrompue brutalement le 27 janvier. Les jeunes ont appris, souvent par SMS, qu'ils devaient quitter leur logement avant le 11 février.

On leur propose des centres d'hébergement d'urgence pour adultes en grande précarité, des dortoirs, sans lieu pour travailler ou réviser, situés en région parisienne pour ceux qui passent un diplôme en fin d'année. Les autres sont carrément envoyés en province, dans des « sas » temporaires. Cela signifie

l'impossibilité, en cours d'année, de poursuivre leurs études et, faute de carte d'étudiant, le risque de l'expulsion.

Il s'agit bien de briser l'avenir de jeunes qui se battent pour passer des diplômes, tout en travaillant le soir et le week-end. La préfecture, fidèle aux consignes de Retailleau, assume froidement dans un mail : « Aucune information ni garantie n'est fournie quant à la possibilité pour eux de continuer leur parcours, notamment pour ceux inscrits dans des filières spécifiques, comme les formations aux métiers de l'industrie. » Mais la mairie de Paris est complice. Ainsi, à la demande des

jeunes et de leurs enseignants d'au moins réquisitionner les lycées Brassens et Armand-Carrel, fermés depuis 2023, afin d'assurer leur hébergement, le maire socialiste de l'arrondissement, François Dagnaud, a osé déclarer : « *Le 19^e ne peut pas héberger toute la misère du monde.* »

Trois cents autres jeunes appartenant à un collectif de mineurs non accompagnés occupent depuis le mois de décembre le théâtre de la Gaîté lyrique pour réclamer un hébergement, alors que l'État et la mairie de Paris se renvoient là aussi la balle. Ces mineurs ont traversé courageusement nombre de dangers pour arriver dans cette « ville lumière ».

Ils continuent leur lutte et des rassemblements de soutien étaient organisés mardi 28 et mercredi 29 janvier.

Christian Bernac



Des jeunes qui occupent le théâtre de la Gaîté lyrique.

Cnav: la colère s'exprime

Jeudi 23 janvier, une centaine de salariés des agences franciliennes de la Caisse nationale d'assurance vieillesse ont débrayé. Ils sont venus devant le siège de celle-ci, avenue de Flandre à Paris 19^e, pour crier leur colère.

En effet, selon la direction de la Caisse nationale d'assurance vieillesse, la mise en place du Syrca (système de la régularisation de carrière) devait révolutionner le suivi et la régularisation de carrière des assurés. En réalité, depuis septembre, cet outil informatique peine à fonctionner et occasionne des retards même pour le traitement d'une simple mise à jour de la carrière d'un assuré. Et pour l'étude de dossiers plus complexes, il coince

complètement.

Pourtant, pour ce système, la Cnav n'avait pas hésité à sortir le portefeuille en recourant à de grosses sociétés informatiques comme ATOS, GFI Informatique ou Capgemini, pour des prestations qui auraient coûté entre 30 et 55 millions d'euros depuis 2016.

Malgré cet échec, la direction continue à vouloir tenir le cap et reste aveugle sur les conditions de travail qui se dégradent dans plusieurs secteurs, notamment

dans les agences locales franciliennes : les stocks de dossiers s'accumulent, les nouvelles mises en paiement de pensions de retraite sont retardées, l'impatience des assurés se transforme en colère. Le manque d'effectifs, déjà flagrant depuis longtemps, devient insupportable

Un collectif de retraités a rejoint les manifestants avec banderoles pour exprimer sa solidarité. La direction a fini par recevoir une délégation d'une vingtaine de personnes. C'est un bon début qui a redonné le moral à tout le monde et l'envie de recommencer !

Correspondant LO

Arkema – Jarrie : **qui sème la misère récolte la colère !**

Faisant suite à l'annonce de la fermeture de Vencorex, à Pont-de-Claix, usine chimique centrale pour l'approvisionnement en sel et dérivés des usines de Jarrie, situées à quelques kilomètres, la direction d'Arkema vient d'annoncer la fermeture du secteur sud de son usine, soit 154 licenciements sur 344 emplois.

Ces licenciements viennent s'ajouter aux plus de 400 de Vencorex, sans compter l'impact chez les sous-traitants. C'est une catastrophe pour le sud grenoblois.

Chez Arkema, les travailleurs ont installé début décembre un piquet devant l'usine, bien décidés à ne pas se laisser licencier sans broncher. Ils s'y relaient nuit et jour. Depuis le 13 janvier, ils ont même durci leur mouvement en bloquant toutes les entrées et sorties. Par conséquent, l'usine voisine de Framatome, qui avec 340 salariés produit des éponges de zirconium pour les centrales nucléaires et s'approvisionne en chlore auprès

d'Arkema, risque d'être bientôt en chômage partiel. L'usine RSA, avec 86 salariés sur le même site, est déjà à 70% en chômage partiel car elle dépend de l'hydrogène fourni par Arkema pour la production d'aluminés utilisées dans la bijouterie et l'aéronautique.

Jeudi 23 janvier, la direction parisienne est descendue sur le site pour justifier son projet mais rien n'était clair, ni sur les raisons concrètes de son plan de licenciements, ni sur la pérennité des emplois restants dans le secteur nord de l'usine. En colère, les travailleurs ont envahi le bureau. Courageux mais pas téméraires, les directeurs ont été

évacués à la hâte par leur service de protection dans une camionnette... et les discussions se sont arrêtées là !

La fermeture de Vencorex a non seulement déclenché des licenciements en chaîne, chez Arkema d'abord puis chez tous les sous-traitants et commerces locaux, mais aussi créé l'angoisse dans les autres usines environnantes qui dépendent de la chimie du sel. Face à la rapacité de ces capitalistes, les travailleurs de ces entreprises qui licencient ou qui vont le faire sont tous concernés, à commencer par ceux de la région : Vencorex, Photowatt, Valeo. Il y a de quoi voir rouge et il faut agir tous ensemble pour faire plier ces grands groupes !

Mercredi 29 janvier, de nombreux travailleurs devaient manifester à Paris devant la direction Arkema lors du comité social et économique central.

Correspondant LO

Hôpital Saint-Brieuc : la dégradation s'accroît

L'hôpital Yves-Le Foll de Saint-Brieuc accuserait un déficit de 31 millions. Patients et personnel subissent la pénurie de matériel de base, au point que certains, de guerre lasse, vont eux-mêmes acheter en grande surface des produits indispensables comme des sacs poubelles ou autres ustensiles d'hygiène !

Cela conduit aussi à réduire les travaux, et jusqu'à six mois de délai dans le paiement des factures : des entreprises hésitent à s'engager, tandis que des véhicules comme ceux du Samu restent en attente de réparation. À cela s'ajoutent les pressions constantes sur le personnel, dont l'effectif ne suffit pas pour assurer les soins dans de bonnes conditions : rappels sur des journées de repos, réductions des congés sur la période d'été, etc.

Plutôt que consacrer des milliards à l'armement, l'État doit donner les moyens aux services de santé de fonctionner pour bénéficier à l'ensemble de la population.

Correspondant LO



Bus FSO-Cergy, Conflans, Achères : **toujours en grève !**

Mardi 28 janvier, la grève des bus FSO en était à son 83^e jour. La direction enrage et multiplie menaces et pressions.

FSO accuse trois grévistes d'avoir cherché à bloquer des bus et les menace de licenciement. En toute illégalité, elle écrit aux médecins qui acceptent d'arrêter des chauffeurs, refuse de les payer lorsqu'ils sont en droit de retrait alors que la procédure légale est de le faire, quitte à contester ensuite.

Un incendie ayant détruit deux bus lundi 27 janvier à l'aube, elle cherche à mettre cela sur le compte des grévistes. Île-de-France Mobilités (IDFM), l'autorité régulatrice des transports, propriétaire des bus et des dépôts, porte plainte

avant toute enquête, et alors qu'une origine accidentelle ne serait pas surprenante, vu l'état du matériel.

De son côté, désignée le 6 janvier pour une mission d'un mois, la médiatrice prend son temps. « Elle fait le tour de France des consultations », commente un gréviste. La première réunion avec tout le monde devait avoir lieu mercredi 29 janvier.

Malgré cela, même s'il y a une certaine tendance à la reprise du travail, des dizaines et des dizaines de chauffeurs, en congé ou en arrêt maladie, manquent

encore à l'appel. S'il y a moins de grévistes sur le piquet, c'est aussi parce que nombre d'entre eux font des petits boulots ailleurs... justement pour tenir la grève.

Par conséquent, malgré l'embauche de dizaines d'intérimaires, les dessertes sont très inégales, et beaucoup d'usagers n'attendent même pas aux arrêts tant les passages sont imprévisibles. FSO s'en moque, de même que de l'état des bus qu'elle met en circulation, pas nettoyés le matin, parfois sans chauffage... La direction se sait soutenue par IDFM, qui a d'ailleurs diminué de 50% ses exigences de service minimum, pour éviter d'avoir à lui infliger des pénalités financières.

Les grévistes voient que FSO, IDFM, préfet, autorités de toutes sortes leur sont hostiles et n'appellent au respect de la loi que contre eux. Ils s'y attendaient un peu mais à ce point-là, c'est même une leçon de choses. Et, quoi qu'il en soit, le mouvement continue.

Correspondant LO

Hôpital privé Mermoz Lyon : la bourse avant la santé

Les brancardiers de l'hôpital privé Jean- Mermoz, dans le 8^e arrondissement de Lyon, entamaient le 27 janvier leur troisième semaine de grève pour une augmentation de salaires de 150 ou 200 euros.

La plupart sont payés au smic et, à chaque fois que ce dernier augmente, cette hausse se traduit par une réduction de leurs primes. Certains ont ainsi leur salaire bloqué depuis 15 ans ! 21 brancardiers sur 24 ont donc décidé de se mettre en grève. Ils ont été rejoints, depuis le 27 janvier, par une quinzaine de préparateurs en pharmacie sur les mêmes revendications. Non syndiqués pour la plupart, ils ont reçu, de l'extérieur et après le démarrage de la grève, le soutien de l'union locale et du syndicat CGT de la santé du privé.

Le groupe Ramsay Santé, auquel appartient l'hôpital Mermoz, est le premier prestataire en cliniques et hôpitaux privés en Europe. Il aurait évidemment de quoi payer correctement le personnel. Mais ce groupe,

qui reçoit aussi de l'argent public, préfère arroser ses actionnaires, refusant donc depuis bientôt trois semaines le moindre centime de hausse des salaires.

Pour le moment et en espérant que cela sème la division entre salariés, la direction fait réaliser le brancardage des patients par le personnel soignant en service, infirmières, aides-soignantes et médecins. Cela entraîne le report de beaucoup d'opérations. Quant à la pharmacie, les médicaments n'étant plus renouvelés, la direction a réquisitionné cinq préparateurs mardi 28 janvier. Mais le mépris du directeur de l'hôpital et celui des ressources humaines a pour effet de renforcer la détermination des grévistes.

Correspondant LO



Le 21 janvier, les grévistes suivent un match sur la tablette.

Michelin – Cholet : **coup de colère**

Mercredi 22 janvier au matin, 300 travailleurs de l'usine Michelin de Cholet, dans le Maine-et-Loire, ont pour la première fois défilé dans les rues du centre-ville, pour redire leur refus de se faire licencier.

Cinquante personnes – des salariés, des retraités et des jeunes – ont manifesté à leurs côtés, au sein d'un cortège animé par le comité de lutte des travailleurs de l'usine. Au-delà de ce rassemblement réussi, la journée a été marquée par une information reçue dans l'après-midi depuis Clermont-Ferrand, où les représentants des syndicats rencontraient une fois de plus ceux de la direction du groupe : le passage de l'indemnité de licenciement de 35 000 à 40 000 euros brut, avec toujours pas plus de 500 euros par année d'ancienneté, était annoncé.

À cette nouvelle, le sang des ouvriers encore présents dans l'usine n'a fait qu'un tour, car l'enveloppe globale est inférieure à celle versée aux salariés de La Roche-sur-Yon lors de la

fermeture de leur usine en 2020, alors qu'entre temps les prix ont explosé et les dividendes empochés par les actionnaires du groupe aussi : 1,45 milliard en 2024 ! L'annonce a donc été prise comme une insulte de plus et des dizaines de travailleurs ont immédiatement débrayé, paralysant toute production, comme leurs camarades le faisaient en même temps à l'usine de Vannes.

Le lendemain matin, dès 5 heures, des travailleurs en colère ont fait le tour des ateliers pour propager la grève, avec succès. Ils ont aussi accueilli ceux qui arrivaient vers 8 heures puis ceux de l'après-midi, les entraînant dans le mouvement. La journée s'est passée en discussions tous azimuts, le sentiment général étant qu'il fallait continuer



sur cette lancée. Vendredi 24 janvier, la production n'a pas repris et lors des réunions d'information des syndicats le matin et l'après-midi, la colère devant les miettes que propose Michelin s'est exprimée vigoureusement.

Dans cette ambiance où la température est montée, la direction tente de dénigrer le comité de lutte et

ceux qui l'animent depuis début novembre. D'autre part, elle voudrait s'appuyer sur les responsables syndicaux les moins combatifs pour que la colère ne déborde pas du cadre habituel du « dialogue social ». Mais les travailleurs menacés de perdre leur emploi d'ici à l'été sont de plus en plus nombreux à comprendre que ce prétendu

dialogue est une impasse.

Lundi 27 janvier, le travail a repris doucement, mais l'idée qu'il faut s'organiser de manière à se faire craindre fait son chemin. D'ici à la montée à Clermont-Ferrand, programmée pour mardi 4 février, les ouvriers en colère de Michelin-Cholet comptent bien refaire parler d'eux.

Correspondant LO

À Vannes : les annonces ne passent pas

À la suite des annonces de la direction sur la prime de départ, liée à la fermeture de l'usine, les travailleurs de Michelin Vannes ont bloqué l'accès au site à partir de mercredi 22 janvier au soir.

La direction propose la somme de 40 000 euros brut, plus 500 euros brut par année d'ancienneté aux salariés qui seront licenciés dans les prochains mois, après avoir contribué pendant des années aux profits de Michelin. Ces annonces ont mis en colère de nombreux travailleurs sur les

300 que compte encore le site, plusieurs estimant que c'est largement insuffisant. Certains notaient que c'est même inférieur à ce qu'avaient touché leurs collègues licenciés de l'usine de La Roche-sur-Yon.

Lundi 27 janvier, la direction a fait intervenir un huissier et la police pour

faire entrer et sortir les camions. Les salariés entendent cependant bien poursuivre leur mouvement. Ils ont reçu mardi 28 la visite de travailleurs de la Fonderie de Bretagne, menacée elle aussi de fermeture, qui avaient rendez-vous à la préfecture de Vannes. Les travailleurs n'acceptent pas de se voir licencier avec des primes aussi dérisoires par un groupe qui accumule les profits depuis des années.

Correspondant LO

Les salaires stagnent

Au moment où elle organise la fermeture de deux usines, la direction de Michelin est légalement tenue d'organiser les rituelles négociations annuelles obligatoires (NAO). Celles-ci se sont déroulées les 15 et 16 janvier à Clermont-Ferrand pour le groupe Michelin France.

La direction a sorti des chiffres inversement proportionnels à son mépris : 1 % d'augmentation générale pour les ouvriers, rien pour les autres. Même en y ajoutant les augmentations individuelles, attribuées à la tête du client, cela reste ridicule. On peut préciser que les salaires d'embauche annoncés par la direction pour les premiers coefficients sont juste au-dessus du smic, donc loin de son fameux « salaire décent », lui-même insuffisant.

Dans l'entreprise c'est le dégoût qui domine. Certains travailleurs ont débrayé pour l'exprimer dans les différents sites clermontois, en particulier au service MMS du site de La Combaude, où ils ont interpellé leur direction deux jours de suite. Aux Gravanches, pendant le week-end, des

ateliers se sont vidés sur les deux équipes. Et sur le site de Ladoux, un atelier a tenu à débrayer de nouveau le mercredi 22 janvier.

Si, pour la majorité, la colère reste sourde, chacun peut mesurer ce que signifie un « salaire décent » pour Michelin : il consiste à pousser les travailleurs à la misère pour lui permettre, « décentement », d'augmenter ses profits. D'ailleurs, le PDG Menegaux l'a rappelé devant les sénateurs mercredi 22 janvier : « Je dois montrer [aux actionnaires] que je gère bien leur argent. »

Le groupe a dégagé deux milliards d'euros de bénéfices en 2023, et prévoit d'annoncer de nouveaux profits élevés cette année. Il y a largement de quoi augmenter les salaires et maintenir tous les emplois.

Correspondant LO



À Vannes, le 23 janvier.

Thales – Mérignac : le mouvement continue

Jeudi 23 janvier, conformément à la décision prise le 16 en assemblée générale et au rythme hebdomadaire de l'intersyndicale au niveau national, 200 techniciens et ingénieurs se sont retrouvés à l'entrée du « Campus », la vitrine high-tech de Thales en Gironde.

Ce piquet a provoqué jusque tard une joyeuse agitation et de nombreux bouchons dans la zone industrielle et aéroportuaire de Mérignac, provoquant le retard de plusieurs avions. À 10 h 30, plus de 400 salariés se sont réunis en assemblée générale, avant de faire le tour des bureaux et de décider de faire grève l'après-midi. Ils ont organisé le boycott du roadshow du directeur de la branche DMS, son discours de début d'année qu'il prononce courageusement en visio avec des questions filtrées...

Ce boycott n'a pas plu au directeur, lui qui a touché 500 000 euros d'actions gratuites. Ainsi, les grévistes ont été accusés de « manque de respect ». Trente euros d'augmentation générale et 2 % d'enveloppe globale n'en seraient pas un, de manque de respect ? Le même jour, une directrice, heureuse bénéficiaire de 150 000 euros d'actions gratuites, était sur le site. Masquée, elle voulait passer inaperçue, mais ce fut raté. Ceux qui ont manifesté devant les portes de son bureau pour

lui demander de passer à la caisse ne s'y sont pas trompés. La journée s'est terminée par la dégustation par les grévistes d'un goûter initialement destiné à une brochette de chefs... qui avaient fui les manifestants et la cantine.

Mardi 28 janvier, 70 salariés ont bravé la tempête pour appeler à l'assemblée générale prévue ce jour-là, et 350 travailleurs se sont retrouvés pour commenter les dernières annonces de la direction centrale qui, le 23, s'était défaussée sur les directions des branches. C'était une hypocrisie de plus, c'est elle qui fixe la ligne directrice en fonction des consignes des actionnaires, essentiellement la famille Dassault.

La question des salaires est celle du rapport de forces, et la force des travailleurs est dans la production que les directeurs, tout aussi nombreux qu'ils soient, avec toutes leurs actions gratuites, sont incapables de faire à leur place. Cette force, elle s'exprime par la grève.

Correspondant LO



À Mérignac, le 16 janvier.

À Vélizy : rassemblement et mobilisation

Jeudi 23 janvier était une journée de mobilisation pour les salaires sur l'ensemble du groupe Thales. Les travailleurs de Vélizy AVS, après s'être rassemblés devant l'entreprise, sont allés à une soixantaine, en car, rejoindre le rassemblement d'Île-de-France devant le siège du groupe à Meudon (Hauts-de-Seine) à l'appel de l'intersyndicale (CFDT, CFE-CGC, CGT, CFTC) et dans le cadre des NAO.

Au total, environ 450 personnes étaient présentes,

venant aussi d'Élancourt, de Gennevilliers, de Rungis et de Limours. Et on pouvait entendre des slogans comme : « Production de radars : fois trois ! Augmentation nada ! »

À Vélizy même, les salariés du secteur de la chimie ont été encouragés par les débrayages sur l'ensemble du groupe. Ils ont obtenu, suite à plusieurs mobilisations sur leur secteur dont des débrayages d'une heure les deux dernières semaines, le versement d'une

prime de 700 euros, payée en une seule fois. La direction espérant les calmer ainsi. Mais ils réclament un dédommagement tous les mois pour le bruit dans leur atelier que la direction n'arrive pas à supprimer, ainsi qu'une visite médicale régulière pour surveiller leur audition. Ils revendiquent aussi des requalifications et des salaires à la hausse. Et, « tant que la direction se moque de nous, on continue ! » disent-ils.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

**Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste**

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quarante-dix-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Stephen Goldberg. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 9 900 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal janvier 2025.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. On peut nous soutenir financièrement par carte bancaire sur notre site ou nous adresser un don par chèque libellé à l'ordre de :

Association de financement du parti Lutte ouvrière, en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante :
LUTTE OUVRIÈRE
BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX.

Merci d'indiquer lisiblement vos **nom, prénom et adresse**, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne

peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées.

L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière : à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
Destination	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	25 €	50 €	18 €
Outre-mer avion	33 €	65 €	20 €
Reste du monde	43 €	85 €	25 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet
www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org
Vidéos www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Audio-LO www.lutte-ouvriere-audio.org

Auschwitz : les criminels d'hier et ceux d'aujourd'hui

Les organisateurs des cérémonies du 80^e anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz ont mis à l'honneur les derniers survivants, chargés d'apporter leur témoignage.

L'énergie déployée par ces quasi-centenaires ayant survécu à l'horreur des camps d'extermination qui racontent sans relâche ce qu'a été la barbarie des nazis, en particulier auprès de la jeunesse, ne peut que forcer le respect. On ne peut pas en dire autant des dirigeants politiques qui n'ont que le « devoir de mémoire » à la bouche, font mine de s'inquiéter de la disparition des derniers témoins et affichent leur bonne conscience. En réalité, ils ne font rien, au contraire, pour que les nouvelles générations puissent comprendre les mécanismes qui ont conduit à la création de ces camps et au génocide

des Juifs par les nazis.

Si la « solution finale » et le génocide des Juifs sont bien les fruits du délire antisémite de Hitler, Göring, Himmler et autres dirigeants nazis, il ne suffit pas de répéter « plus jamais ça » pour qu'une barbarie du même type ne se reproduise pas. Il est vital de comprendre dans quelle conditions les brutes nazies ont pu prendre le pouvoir en Allemagne, une puissance impérialiste développée, avec une population éduquée. Il est nécessaire de rappeler que le parti de Hitler n'aurait pas pu s'imposer à la tête de l'Allemagne sans la volonté de la bourgeoisie allemande de lancer le pays,

duement touché par la crise économique de 1929, dans une nouvelle guerre destinée à contester les traités humiliants qui lui avaient été imposés à l'issue de celle de 1914-18.

Les nazis n'auraient pas pu parvenir au pouvoir sans le soutien financier massif et répété des Krupp, Thyssen et autres industriels ou banquiers, et sans la complicité, dès 1931-1932, des hauts fonctionnaires de l'appareil de la police, de la justice et de l'armée, qui souhaitaient briser un prolétariat organisé dans des partis et des syndicats puissants. Pour tous ces gens-là, peu importait le délire antisémite des nazis du moment qu'ils étaient capables de briser les travailleurs puis réarmer le pays.

Ne pas rappeler les



CZAREK SOKOLOWSKI AP

Commémoration à Auschwitz.

conditions de l'ascension des nazis, et même les nier en réduisant le nazisme à la folie hitlérienne ou à son seul aspect antisémite, si ignoble soit-il, c'est empêcher les nouvelles générations de comprendre les racines économiques et sociales sur lesquelles un tel régime a poussé. Pendant qu'ils répètent « plus jamais ça », les dirigeants actuels

de l'impérialisme sèment le chaos dans le monde, massacrent des peuples, alimentent des guerres qui menacent de se généraliser en une nouvelle guerre mondiale. Et depuis 1945, pour maintenir leur ordre mondial, ces dirigeants ont été eux-mêmes pour le moins complices de plusieurs génocides.

Xavier Lachau

RDC : bandes armées et profits

Le 27 janvier, après trois ans de guerre, les combattants du groupe armé M23 soutenus par l'armée rwandaise se sont emparés de Goma, la capitale régionale du Nord-Kivu, en République démocratique du Congo (RDC).



CHINE NOUVELLE

Janvier 2025 : des habitants de Goma tentent de fuir à l'entrée du M23.

Pour le plus grand malheur de la population, les minéraux rares dont regorge le sous-sol de la région ont toujours attisé l'appétit d'une nuée de groupes armés et, derrière eux, des entreprises capitalistes dont ils sont les fournisseurs.

Les combats entre l'armée congolaise et le M23 appuyé par l'armée rwandaise ont commencé en 2021 et ont ravagé toute la région du Nord et du Sud-Kivu. Dans ces affrontements, l'armée congolaise et ses auxiliaires locaux, les milices wazalendo, ont traité la population avec la même sauvagerie

que le M23. Plus de quatre millions d'habitants, dont beaucoup d'enfants, ont dû tout abandonner pour se réfugier dans des camps improvisés, avant d'être à nouveau rattrapés par la guerre. Beaucoup, qui avaient trouvé refuge autour de Goma, ont été obligés de s'enfuir en catastrophe pour s'abriter à l'intérieur de la ville. Goma comptait déjà avant cet exode un million d'habitants. Plusieurs centaines de milliers d'autres, peut-être un million, les ont rejoints et se sont retrouvés pris entre les deux armées, obligés de se terrer dans une ville sans

alimentation et dont les hôpitaux étaient débordés.

La terreur a commencé au Kivu bien avant ces trois dernières années. En fait, dans cette région, un homme de 40 ans n'a jamais connu la paix. Il a toujours tremblé à l'idée de voir des hommes en armes surgir de la forêt pour le rançonner, violer femmes et enfants, l'abattre ou le torturer. C'est la France de Mitterrand, alors président, qui a été à l'origine de l'ancêtre du M23 en 1994, quand l'armée française a été envoyée au Rwanda. Elle devait tenter d'arrêter les soldats du Front démocratique de libération du Rwanda (FDLR) victorieux du régime génocidaire des extrémistes hutus soutenus par la France.

Incapables d'y parvenir, les militaires français ont protégé la fuite de tous ces nervis au Zaïre voisin, comme se nommait alors l'actuelle République démocratique du Congo. Des officiers français ont raconté depuis comment on leur avait demandé d'ignorer le contenu des conteneurs chargés d'armes. Arrivés au Zaïre, les anciens génocidaires eurent ainsi les moyens de faire régner la terreur parmi les populations locales. Ils participèrent aux deux guerres qui ont ravagé tout le pays de 1996 à 2003 et furent intégrés à l'armée congolaise dans les accords de paix pour

finalement se mutiner en 2012 et fonder le M23.

Ce mouvement n'est cependant qu'une des nombreuses bandes armées qui se disputent le contrôle de la région et des minéraux qu'elle abrite. Aujourd'hui, le soutien de l'armée rwandaise, de ses forces spéciales, de son armement moderne, lui permet de prendre le dessus sur une armée congolaise en pleine déliquescence. Le M23 a sans aucun doute réussi à faire passer sous sa coupe et sous celle du Rwanda les groupes armés plus ou moins importants qui contrôlent les gisements, car tel est l'enjeu. Le principal minéral présent au Kivu est le coltan, indispensable à la fabrication des téléphones portables et

des alliages spéciaux utilisés dans l'aéronautique civile et militaire. Une mine du Nord-Kivu située à 40 km de Goma produit à elle seule 15 % de la production mondiale. Dans de telles mines qualifiées d'artisanales, des creuseurs arrachent le minéral du sol sous la menace d'hommes armés. Le minéral prend ensuite le chemin des pays africains voisins, Rwanda et Ouganda, où il est transformé sous label local et vendu à des trusts comme Apple.

Il est souvent question dans les journaux et les livres de la « malédiction des minerais de sang ». Mais la seule malédiction, c'est celle de l'impérialisme et de sa domination.

Daniel Mescla

Lisez Lutte de classe, revue de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du numéro 245 (février 2025)

- Crise économique et crise politique
- Syrie : après Bachar al-Assad
- Mayotte : mépris colonial et social
- Automobiles chinoises
- Italie : Lotta comunista
- Karl Marx, Le Capital

Prix : 3 euros –
Envoi contre cinq timbres.

